

Délibération affichée,
rendue exécutoire,
après transmission au
Contrôle de la Légalité
le : 04/11/13

DEPARTEMENT DES YVELINES

AR n° : A078-227806460-20131018-74458-DE-1-1_0

CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 18 octobre 2013

POLITIQUE C06 ETRE ATTENTIF À LA SÉCURITÉ DES YVELINOIS

**SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ANALYSE ET DE
COUVERTURE DES RISQUES (SDACR) DES YVELINES
RÉVISION DU VOLET RISQUES COURANTS**

LE CONSEIL GENERAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 1424-7 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines en date du 5 juin 2013, émettant un avis conforme à la révision de l'analyse des risques courants du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;

Vu la demande d'avis du SDIS du 4 juillet 2013 ;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil général ;

Sa Commission des Finances et des Affaires Générales entendue ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Emet un avis favorable au projet de révision des risques courants du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques des Yvelines, tel qu'annexé à la présente délibération.

Service départemental
d'incendie et de secours



Révision de la partie risques courants du SDACR

18 octobre 2013 Conseil Général des Yvelines

www.sdis78.fr

SAPEURS-POMPIERS DES YVELINES





L'Activité Opérationnelle

Répartition des sinistres par catégories :

INCENDIES - EXPLOSIONS : 6 %

5579 interventions



**RISQUES
TECHNOLOGIQUES : 1 %**

1 259 interventions



Il n'est pas rare qu'en fin d'après-midi les sapeurs-pompiers des Yvelines assurent **40 interventions simultanément.**

150 sapeurs-pompiers peuvent ainsi être engagés simultanément sur le département.

**SECOURS À
PERSONNE : 82 %**

82 569 interventions



**ACCIDENTS DE LA
CIRCULATION : 5 %**

4 855 interventions



DIVERS : 6 %

6 450 interventions





L'Organisation Territoriale

42 Centres de Secours sur 3 Groupements :

GPT OUEST : 15 CIS : (2 CSP / 9 CS / 4 CPI)

Etat-major et CTA-COG Ouest : Magnanville

Secteurs de commandement

**Magnanville
Les Mureaux
Plaisir**

GPT EST : 14 CIS (+ 1 centre nautique) : (3 CSP / 6 CS / 5 CPI)

Etat-major et CTA-COG Est : Saint Germain en Laye

Secteurs de commandement

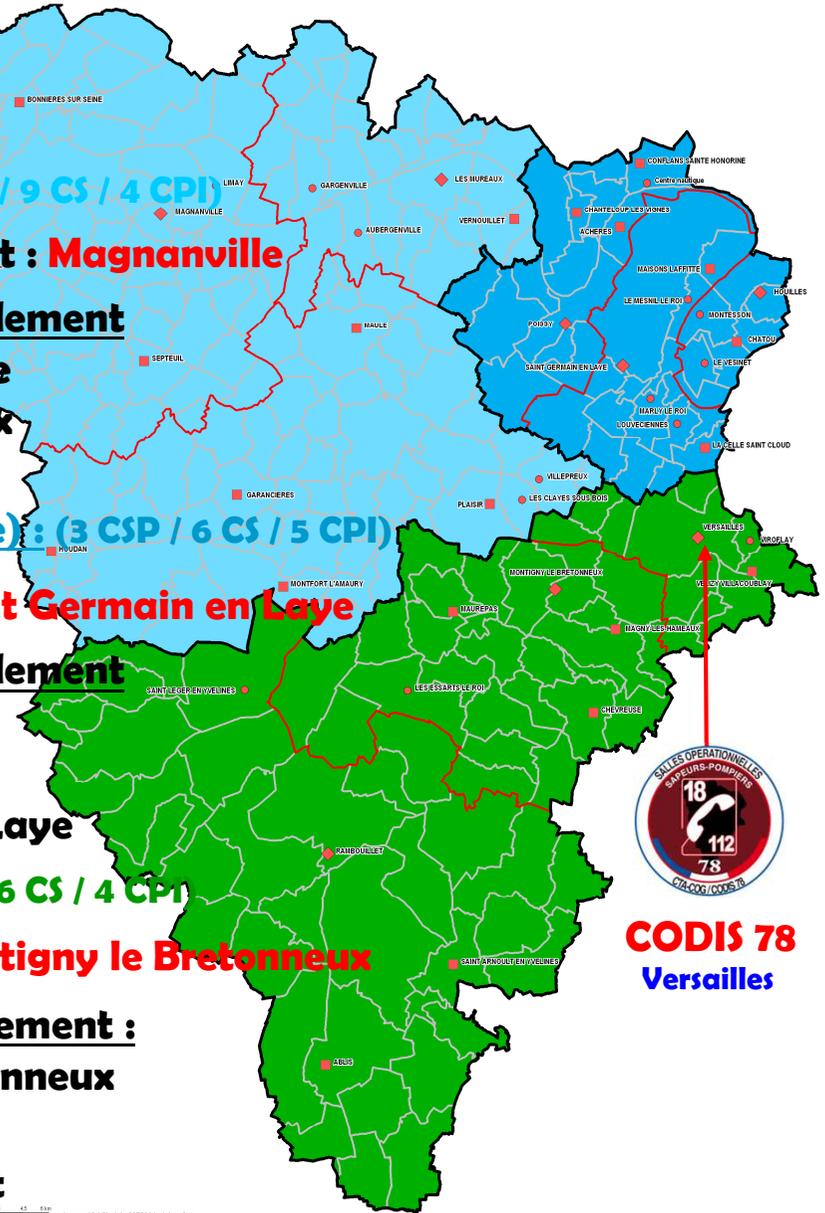
**Houilles
Poissy
St Germain en Laye**

GPT SUD : 13 CIS : (3 CSP / 6 CS / 4 CPI)

Etat-major et CTA-COG Sud : Montigny le Bretonneux

Secteurs de commandement :

**Montigny le Bretonneux
Versailles
Rambouillet**



**CODIS 78
Versailles**



Le SDIS 78 dispose pour remplir ses missions :



de **3 881** femmes et hommes (au 1^{er} Janvier 2013) dont :

1 250 sapeurs-pompiers professionnels (effectif cible ; hors SSSM)
dont (effectifs réels) :

- **170** officiers
- **552** sous-officiers (dont 321 sergents et 231 adjudants)
- **482** caporaux et sapeurs

Politique du logement : 961 personnels logés (NAS et US)

2469 sapeurs-pompiers volontaires (y compris 619 double statuts, 52 musiciens, 10% de SPV en suspension ; hors SSSM) dont :

- **61** officiers (dont 25 experts)
- **455** sous-officiers
- **1852** caporaux et sapeurs

189 personnels administratifs, techniques et spécialisés

120 personnels du service de santé et de secours médical



Les Moyens Financiers

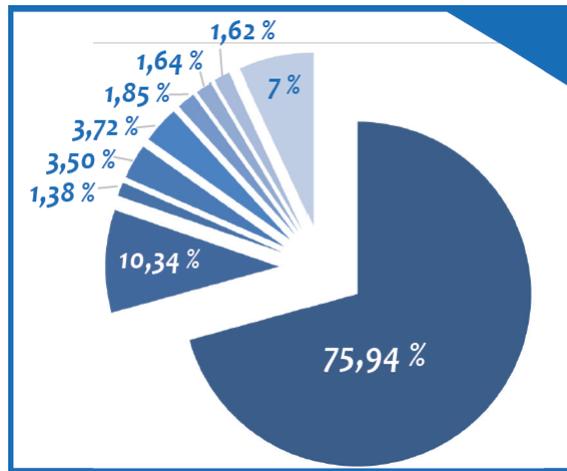
Budget primitif 2013 : 139,7 M€

dont :

- **119,7 M€ en fonctionnement soit 86 %**
- **20 M€ en investissement soit 14 %**



Répartition des dépenses :

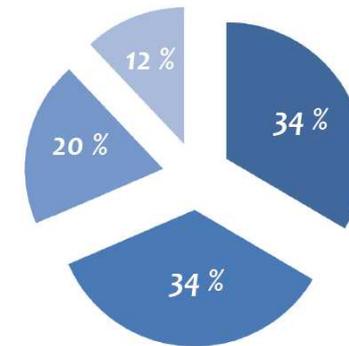


Les dépenses cumulées des salaires et des charges, du logement et de la formation représentent 97,68 M€ soit 81,60 % des dépenses totales de fonctionnement et 87,66 % des dépenses réelles (non compris, l'amortissement).

Fonctionnement : 119,70 M€

- Ressources humaines (y compris assurance) : 84,62 M€ soit 75,94 %
- Logements : 2,52 M€ soit 10,34 %
- Formation et concours : 1,54 M€ soit 1,38 %
- Logistique et technique : 3,90 M€ soit 3,50 %
- Bâtiments : 4,15 M€ soit 3,72 %
- Informatique et transmissions : 2,06 M€ soit 1,85 %
- Territoriaux : 1,83 M€ soit 1,64 %
- Autres services : 1,81 M€ soit 1,62 %
- Amortissements : 7 %

Investissement : 20 M€



- Matériels d'incendie et de secours : 34 %
- Travaux bâtimentaires : 34 %
- Matériels pour l'informatique et les transmissions : 20 %
- Divers : 12 %

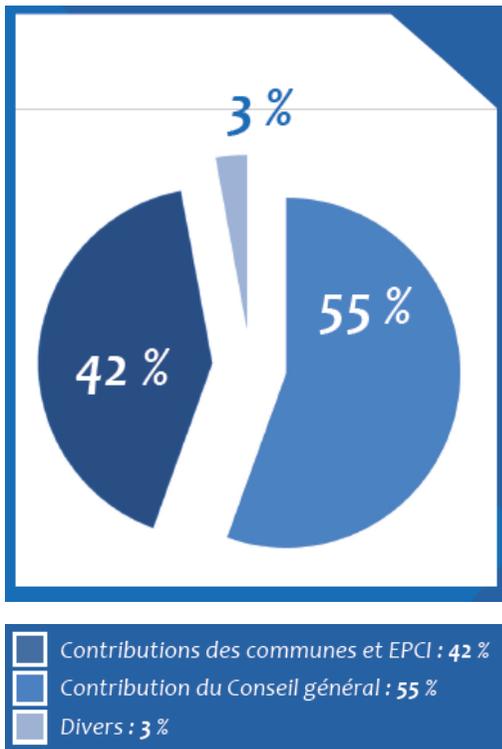
Il est à noter que le Conseil général réalise directement des investissements sur son budget propre : acquisition de terrains, constructions et réhabilitations de casernes. Cette année, **8,77 M€** sont prévus.



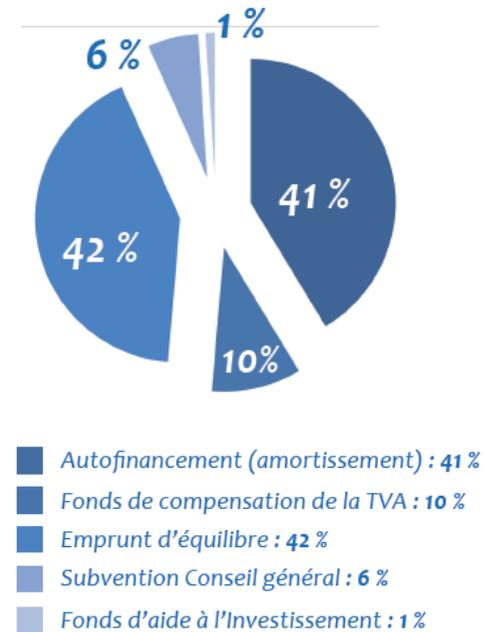
Les Moyens Financiers

Répartition des recettes :

Fonctionnement : 119,70 M€



Investissement : 20 M€



Soit un coût par habitant en fonctionnement de 82 €



***Grands principes du
SDACR risques courants***

- 1. Mise en cohérence avec la méthodologie nationale d'élaboration des SDACR et les indicateurs nationaux d'évaluation des SDIS (INSIS)**
- 2. Recherche d'objectifs de couverture atteignables et évaluables**
- 3. Objectif de service :**

Faire tendre la couverture des risques courants vers les objectifs du SDACR.



Evaluation du SDACR risques courants 2006

- **Mesures organisationnelles préconisées**
- **Opérations immobilières préconisées**
- **Respect des objectifs 2006 de couverture des risques**
- **Couverture des risques liés au duplex A86**

Réalisées ou en cours de réalisation pour la plupart

Partiellement engagées

**Amélioration globale:
INC +6,3% dans les délais
SAP +6,6% dans les délais**

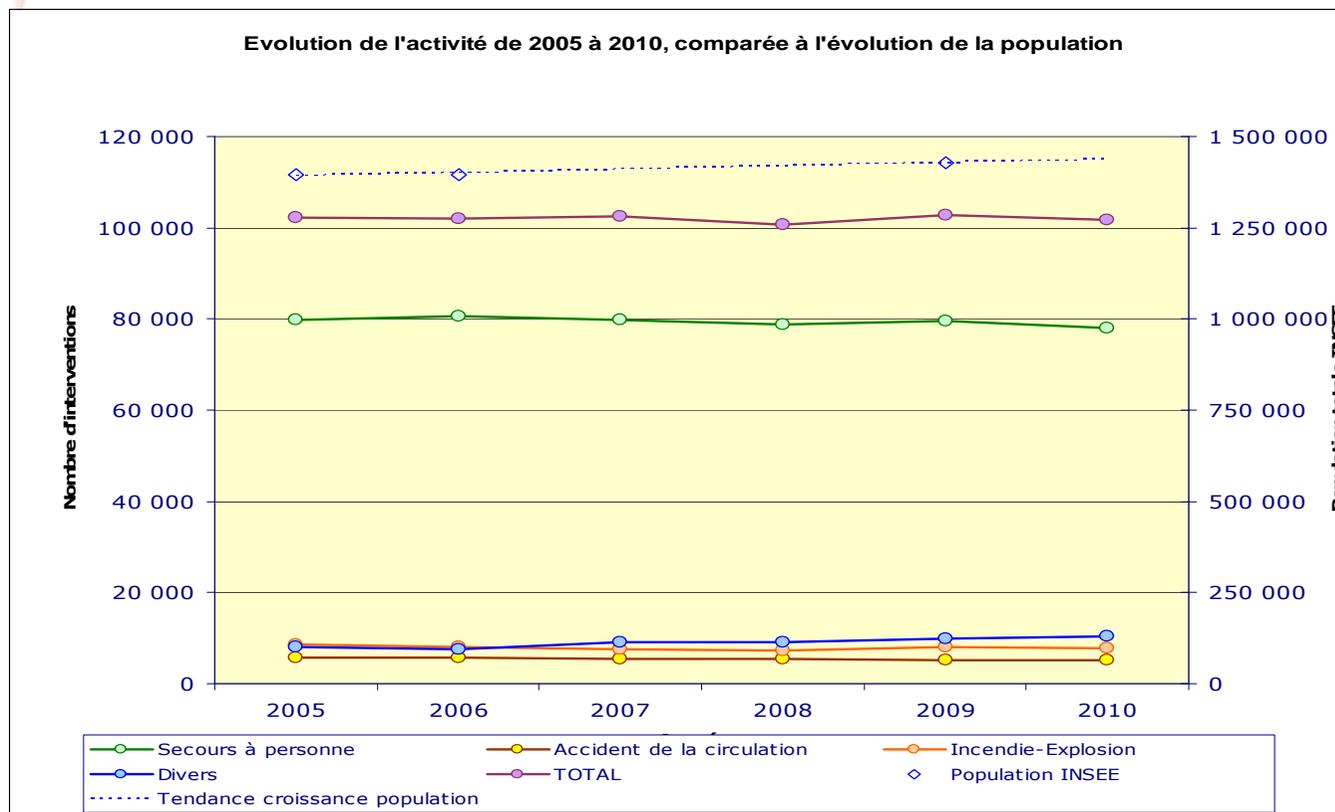
A revoir comme site à risques spécifiques

Objectifs de couverture des risques partiellement atteints notamment en zones urbaines (<=10 minutes):

Nécessité de redéfinir une classification des risques courants plus fine avec des objectifs de couverture adaptés



Analyse des risques courants

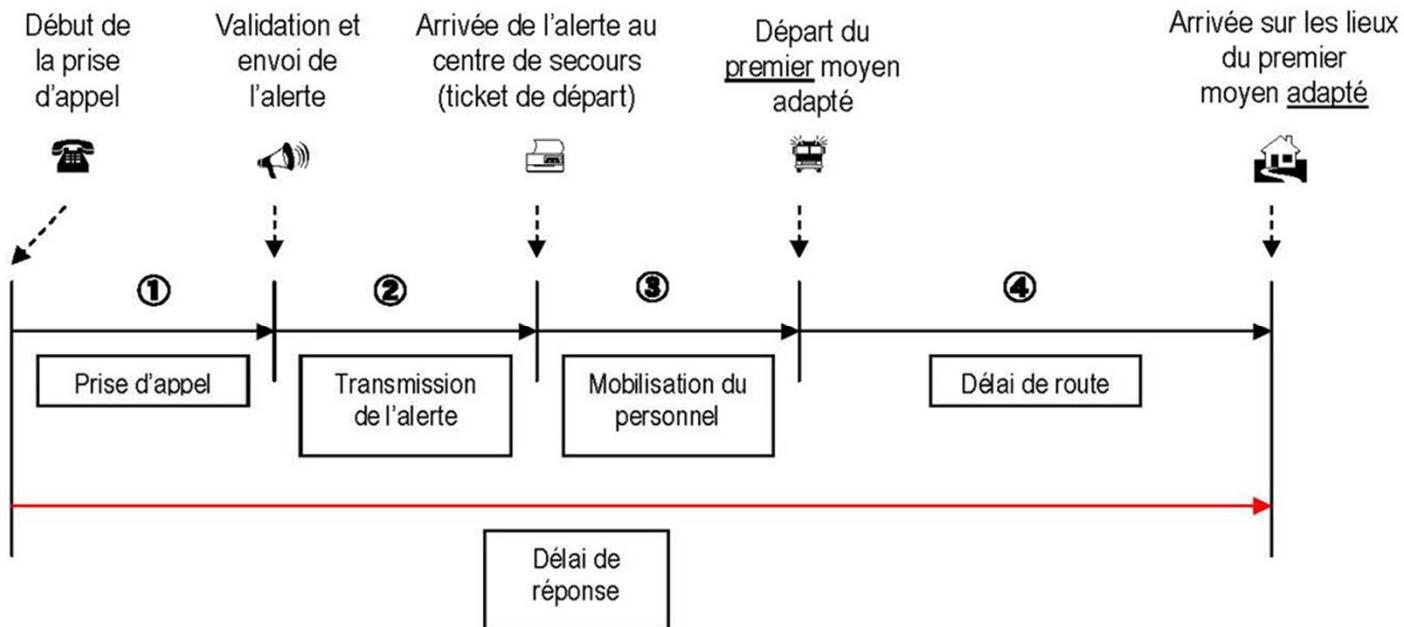


- Peu d'évolution des risques courants sur 5 ans
- La répartition géographique des risques courants correspond globalement à la répartition de la population résidente sur le département
- Des variations significatives de l'activité du service en fonction de la saison et de l'heure de la journée



Le délai de réponse

- **du décroché de l'appel d'urgence jusqu'à l'arrivée du premier moyen adapté sur les lieux (délai forfaitaire de 2mn pour le traitement et la transmission de l'alerte)**

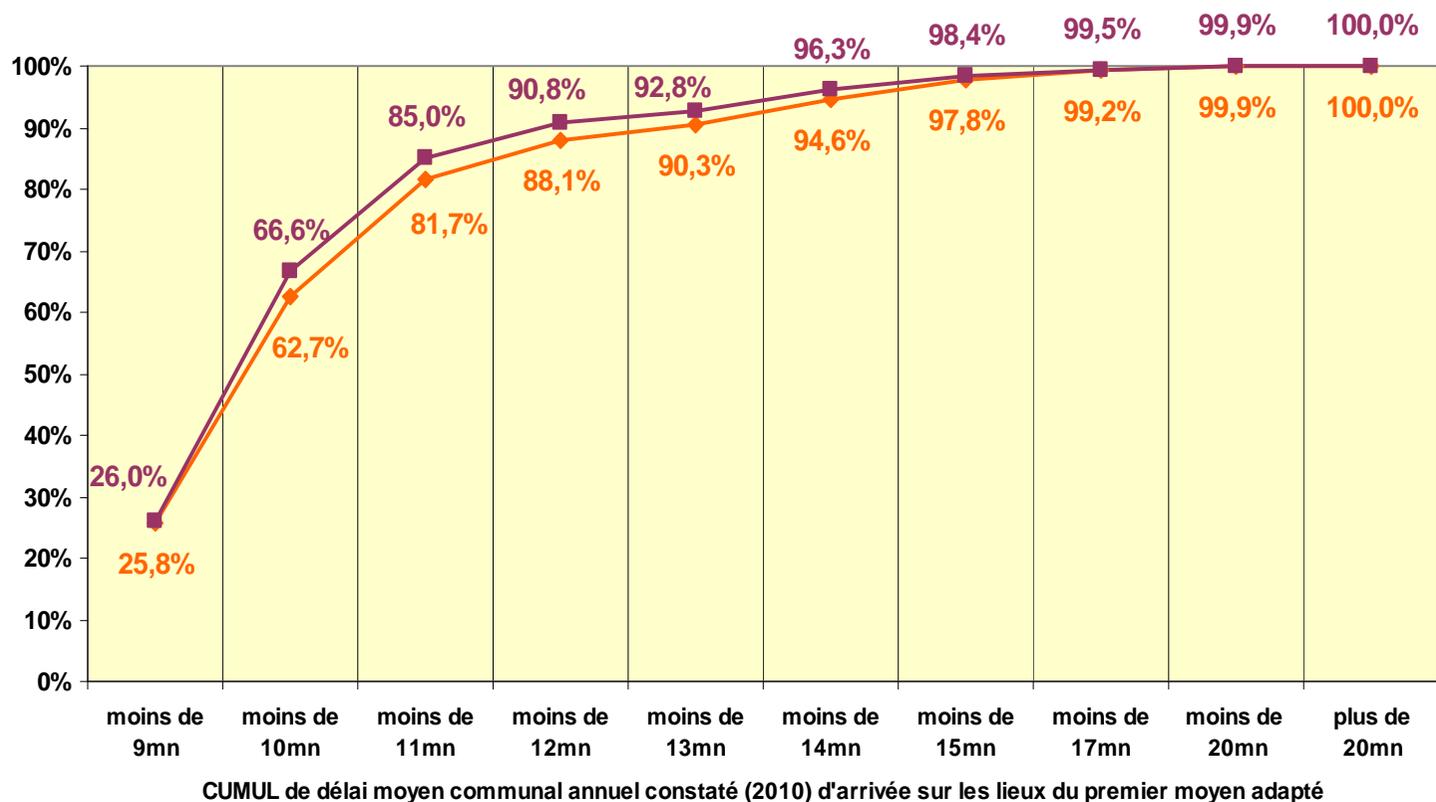


- **somme de tous les délais des interventions d'une année pour chaque commune divisé par le nombre de ces interventions = délai moyen**
- **un indicateur unique pour qualifier la couverture de chaque commune par le SDIS 78**



Analyse de la couverture des risques courants

**Les communes couvertes en moins de 10 minutes de délai moyen annuel
représentent 62,7% de la population et 97,8% en moins de 15 minutes.**



—♦— % population INSEE cumulée

—■— % interventions 2010

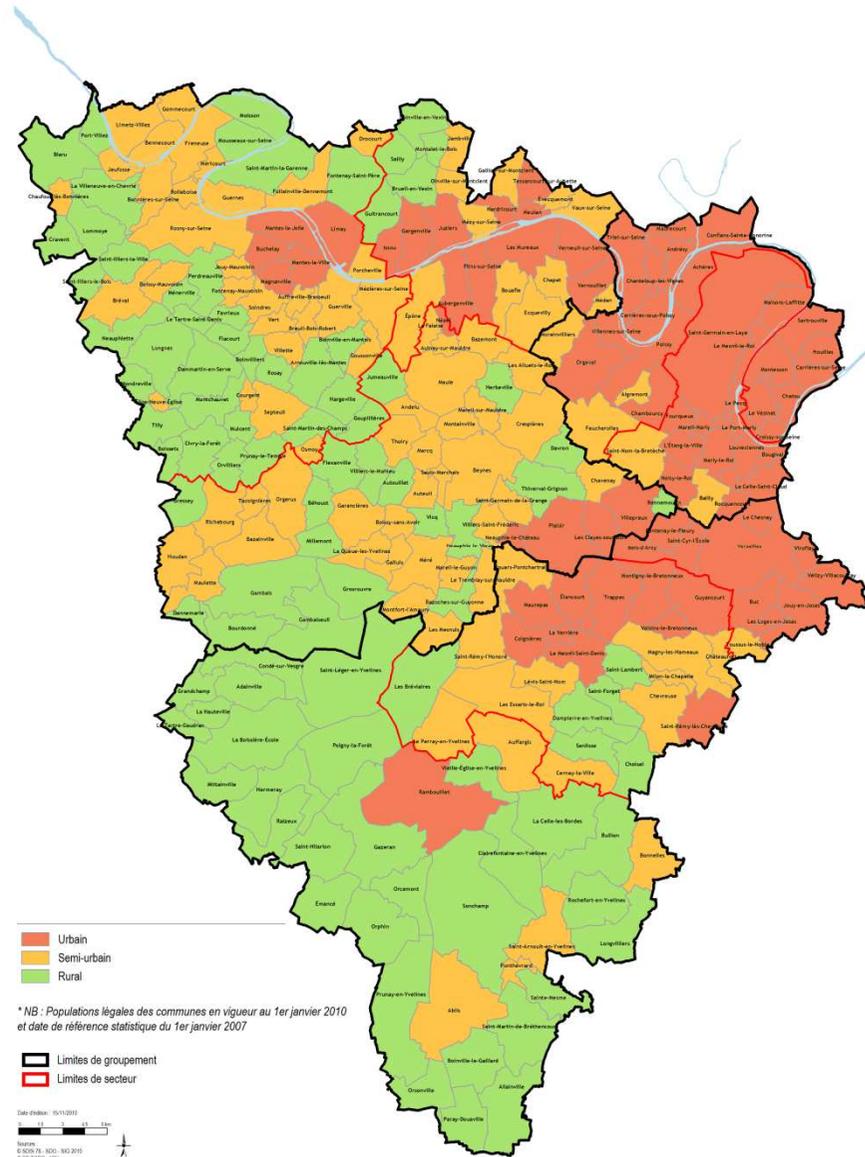


Nouvelle classification des communes

Zone urbaine, semi-urbaine et rurale en 2011 pondérée par les ERP

3 zones de risques, fonction de la densité de population et de la présence d'ERP de 1^{ère} catégorie:

- **> 600 hab/km² = urbaines (A)**
- **100-600 hab/km² = périurbaines (B)**
- **< 100 hab/km² = rurales (C)**





***Nouveaux objectifs
de couverture***

- **84,4 % des communes**
 - **76,3 % de la population**
- couverts conformément aux nouveaux objectifs de couverture des risques courants**

Catégorie de la commune	Objectif de délai de réponse
Urbaine	Moyenne 10 min
Périurbaine	Moyenne 15 min
Rurale	Moyenne 20 min

Si le SDIS réduisait ses délais de réponse d'une minute, ces taux passeraient à :

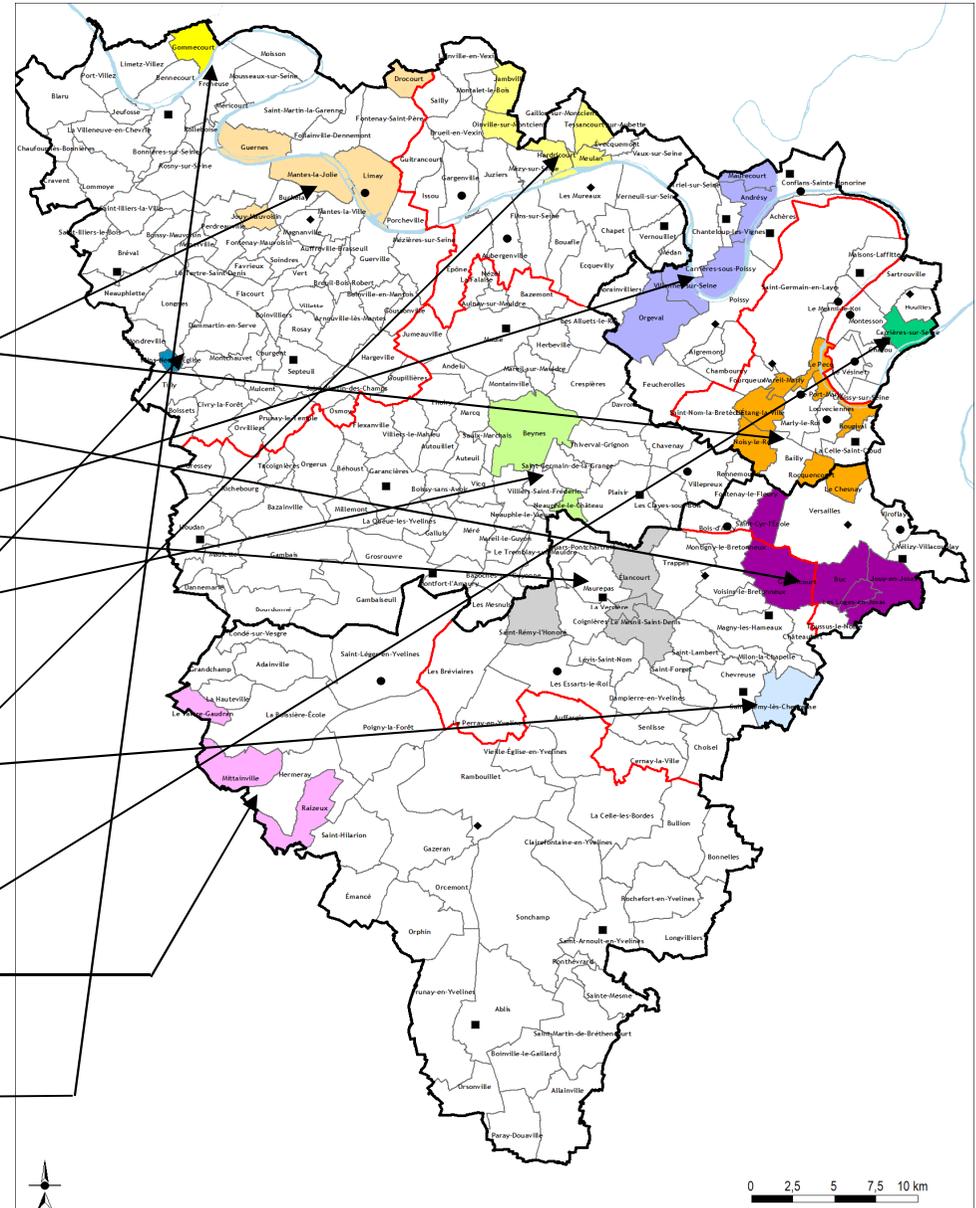
- **92,7 % des communes**
- **94,3 % de la population**



**Communes dont la
couverture doit être
améliorée**

**41 communes regroupées en 12
bassins de couverture:**

- **Bassin Versailles Nord**
- **Bassin Versailles Sud**
- **Bassin du Mantois**
- **Bassin de Maurepas**
- **Bassin de Poissy**
- **Bassin de Plaisir**
- **Bassin des Mureaux**
- **Bassin de Chevreuse**
- **Bassin de Bréval**
- **Bassin des Boucles de Seine**
- **Bassin de Saint-Léger-en-Yvelines**
- **Bassin de Bonnières**





Facteurs d'amélioration de la couverture

	Propositions d'améliorations	Echéance	Leviers d'action	Bassins concernés
Facteurs organisationnels	Optimisation du traitement de l'alerte et de la gestion opérationnelle	Engagée	Poursuivre l'adaptation des équipements techniques Réviser partiellement la sectorisation	Tous
		A plus long terme	Réaliser un CTA-CODIS unique	
	Limitation de la sollicitation pour les missions partagées (SAP & DIV)	Engagée	Augmenter le recours aux interventions payantes pour le DIV	
		A court terme	Réviser la convention SAMU-SDIS en fonction du référentiel SAP-AMU	
	Renforcement de l'analyse et du pilotage des délais de réponse opérationnelle	Engagée	Définir des indicateurs opérationnels à tous les niveaux de la chaîne des secours Intégrer ces indicateurs dans l'informatique décisionnelle	
Amélioration du taux de réponse opérationnelle des CIS	A court terme	Optimiser la répartition des VSAV et des FPT Ajuster la répartition jour/nuit des effectifs de garde		



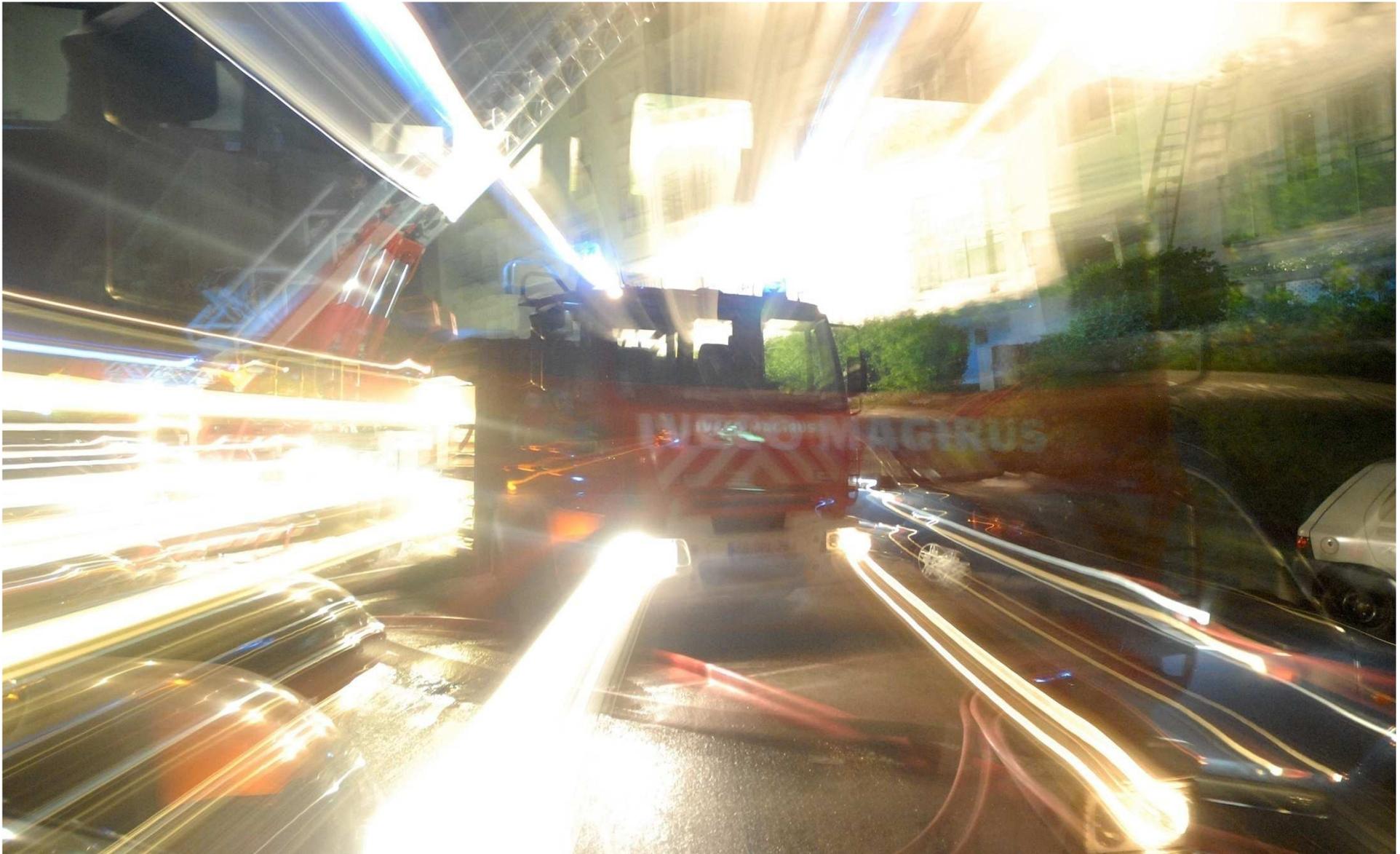
Facteurs d'amélioration de la couverture

	Propositions d'amélioration	Echéance	Leviers d'action	Bassins concernés	
Facteurs structurels	Implantation et dimensionnement de CIS	Engagées	Construction CIS Chanteloup-les-Vignes	Poissy	
			Construction du CIS Méré	Plaisir	
			Renforcement CIS Limay	Mantes	
		A moyen terme	Construction CIS Les Mureaux Rive Gauche et, le cas échéant, Vexin Rive-Droite.	Les Mureaux	
			A plus long terme	Construction CIS Versailles – Nord	Versailles – Nord
				Regroupement de CIS	Boucles de Seine
		Recherche d'implantation complémentaire sur Versailles Sud.	Versailles-sud		
	Amélioration des dessertes routières	Engagées	Ouverture de l'avenue du Traité de Rome en sortie du CIS Chatou	Boucles de Seine	
		A court terme	Association du SDIS aux travaux interservices (concessionnaires autoroutiers, CG, DDT & DIRIF) préalables aux projets routiers	Tous	
		A moyen terme	Voie routière sortie du CIS Chatou vers Montesson.	Boucles de Seine	
A plus long terme		Construction liaison routière F13 : A13 – Cergy.	Les Mureaux		



***Travaux consécutifs à
la révision du SDACR***

- 1. Révision du volet risques particuliers**
- 2. Mise à jour du règlement opérationnel**
- 3. Adaptation du classement des centres**
- 4. Application du référentiel commun du secours à personne et de l'aide médicale urgente**
- 5. Etudes locales d'implantation et de regroupement des CIS**
- 6. Recherche d'autres indicateurs de performance opérationnelle**
- 7. Plans pluriannuels de formation et d'équipement**



Service Départemental d'Incendie et de Secours des Yvelines
BP 60 571 - 78 005 Versailles Cedex

